

Le 17 juillet 2012

Mme Lesa Tanner
Opérations maritimes
WesternGeco Canada
33, promenade
Thornhill
Dartmouth (N.-É.) B3B 1R9

Chère Mme Tanner :

Objet : *Programme sismique du bassin Jeanne d'Arc (2012 à 2015) de WesternGeco Canada et la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*

Comme vous le savez, la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (L.C. 1992, ch. 37) a été abrogée lorsque la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)* (LCEE 2012) est entrée en vigueur le 6 juillet 2012.

Veillez noter que l'évaluation environnementale (EE) du Programme sismique du bassin Jeanne d'Arc (2012 à 2015) de WesternGeco n'est plus requise au niveau fédéral à la suite de la LCEE 2012. Toutefois, toutes les autres exigences législatives, réglementaires et constitutionnelles applicables doivent encore être satisfaites. En particulier, la sécurité et la protection de l'environnement sont des responsabilités prioritaires de le C-TNLOHE en vertu de la loi de mise en œuvre, et le C-TNLOHE doit encore tenir compte des effets environnementaux potentiels des activités qui sont proposées pour son autorisation.

Par conséquent, veuillez noter que le C-TNLOHE poursuivra et terminera les évaluations environnementales qui étaient en cours en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* avant le 6 juillet 2012. Le C-TNLOHE continuera également d'afficher les documents relatifs à l'EE sur son site Web à l'adresse <http://www.cnlopb.nl.ca/en/projects.html>.

Les renseignements relatifs à l'EE qui étaient disponibles dans le Registre canadien d'évaluation environnementale peuvent être consultés par l'entremise des Archives canadiennes d'évaluation environnementale <http://www.ceaa.gc.ca/052/index-fra.cfm>.

Pour de plus amples renseignements sur la *LCEE 2012*, veuillez consulter les renseignements sur le Site Internet de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale à l'adresse www.ceaa-acee.gc.ca.

Si vous avez des commentaires ou des questions, veuillez communiquer avec Elizabeth Young au (709) 778 - 4232 ou à eyoung@cnlopb.nl.ca

Veuillez agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

David Burley
Gestionnaire, Affaires environnementales

c. c. : Elizabeth Young
Jason Kelly, Pêches et Océans Canada
Glenn Troke, Environnement Canada
Madeleine Denis, Ressources naturelles Canada
Carol Lee Giffin, Défense nationale
Bas Cleary, ministère de l'Environnement et de la Conservation de T.-N.-L.
Tom Dooley, ministère des Pêches et de l'Aquaculture de T.-N.-L.
Bill Coulter, Agence canadienne d'évaluation environnementale